

OFFRE EXCLUSIVE

**ÉTUDIANTS** <sup>(1)</sup>

**La CB<sup>(2)</sup> à 1€/an**

LA PREMIÈRE ANNÉE

**+ 80€  
OFFERTS**

*J'en profite*



*Sans frais  
à l'étranger<sup>(3)</sup>*



**GLOBE  
TROTTER**



(1) Offre en vigueur au 08/07/2014 réservée aux nouveaux clients, personnes physiques majeures, ayant le statut d'étudiant et inscrites à ce titre dans un établissement d'enseignement reconnu par l'Education Nationale, âgés de 18 à 25 ans. Renseignez-vous sur les conditions de cette offre auprès de l'agence du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine de votre choix. Vous disposez d'un droit légal de rétractation.

(2) CB = Carte Bancaire, incluse dans la Formule Globe Trotter. Le montant de la cotisation de cette carte la deuxième année est consultable en agence. La Formule Globe Trotter est soumise à conditions : les conditions et tarifs sont détaillés sur le site internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine> ainsi que dans le barème tarifaire en vigueur portant les principales conditions générales de banque de la Caisse régionale auprès de laquelle l'offre est souscrite. La cotisation est susceptible d'évolution conformément à ce même barème tarifaire en vigueur. Les produits et services qui composent l'offre Globe Trotter peuvent être souscrits séparément : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les conditions et tarifs applicables. L'ouverture définitive de votre compte Globe Trotter ainsi que l'octroi des moyens de paiement sont réalisés sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale. Lorsque votre demande d'ouverture de compte est réalisée à distance sur le site Internet [www.globetrotter-by-ca.fr](http://www.globetrotter-by-ca.fr), vous disposez, conformément à la réglementation en vigueur, d'un délai de 14 jours calendaires pour vous rétracter sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.

(3) Des paiements et retraits d'espèces sans frais en France et dans le monde entier. Lorsque vous effectuez des retraits d'espèces dans une devise étrangère, le montant retiré sera comptabilisé en euro sur votre compte après application du cours de change en vigueur lors du retrait. Par ailleurs, dans certains distributeurs de billets étrangers, des frais peuvent être prélevés par la banque de ce distributeur : soyez attentif aux informations qui vous sont données ! Lorsque vous réalisez des paiements par carte dans une devise étrangère, le montant payé sera comptabilisé en euro sur votre compte après application du cours de change en vigueur lors du paiement. Pour les virements vers l'étranger ou depuis l'étranger, des frais peuvent être appliqués par la banque étrangère. Les frais de mise en place d'un transfert international récurrent ne sont pas inclus.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4 rue Louis Braille, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue la Boétie, 75008 Paris. Identifiant unique CITEO : FR234290\_070111 Impression : Edicolor.

